

SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

Gérald Darmanin lance la construction de la future brigade de gendarmerie

Après avoir visité le commissariat de Mâcon, lundi matin 17 janvier, le ministre de l'Intérieur a traversé la Saône pour rejoindre Saint-Laurent-sur-Saône et poser la première pierre de la nouvelle brigade de gendarmerie. Il a annoncé que trois nouvelles brigades verraient le jour dans l'Ain et deux en Saône-et-Loire.

C'est l'information que le ministre de l'Intérieur a confirmée lors de l'entretien au *Journal de Saône-et-Loire*. 200 brigades de gendarmerie seront ouvertes dans les mois à venir sur le territoire français alors que 500 avaient été fermées ou restructurées voici quelques années. C'est ainsi que le colonel Yannick Bellemin-Lapponnaz, commandant le groupement de gendarmerie de l'Ain devrait faire des propositions. Le colonel Guillaume Dard, son homologue de Saône-et-Loire, en fera de même pour deux dans son groupement. « On remet du bleu, a souligné Gérald Darmanin. En milieu rural, là où les agriculteurs sont agressés, là où il faut assurer la sécurité des trains... où il peut y avoir une activité de délinquance. Cela pourra être des brigades fermées ou de nouvelles construites. »

La nouvelle gendarmerie espérée pour début 2023

Puis, en présence de nom-



Gérald Darmanin, le ministre de l'Intérieur, a posé de la première pierre de la future gendarmerie de Saint-Laurent-sur-Saône ce lundi. Une fois le document signé, il est emballé puis sera enfoui dans les moellons.

Photo JSL/Ketty BEYONDAS

breux élus, le maire de la commune Jacques Doussot en tête, du major général Bruno Jockers n°2 de la gendarmerie, Gérald Darmanin a découvert les plans de la future gendarmerie de Saint-Laurent-sur-Saône. « Les infrastructures sont importantes pour les personnels et c'est un argument pour le recrutement », a encore indiqué le ministre.

Les travaux devraient durer jusqu'à début 2023 selon toute vraisemblance. Des bureaux fonctionnels, des logements réalisés dans les actuels bureaux permettront à tous les gendarmes d'être au sein de la brigade. La communauté de brigades de Saint-Laurent-sur-Saône regroupe les unités de Pont-de-

Un projet de longue date

Les travaux d'agrandissement de la brigade de gendarmerie et de réhabilitation de l'ancienne en logements de fonction avaient démarré début novembre par l'installation du chantier par l'entreprise De Gata, chargée des travaux de VRD.

Le projet consiste en la construction d'une extension de 242 m² qui abritera les nouveaux bureaux plus spacieux et plus fonctionnels. L'extension créée permettra d'aménager un pôle judiciaire où seront traitées les gardes à vue indépendamment de l'accueil du public. Un local sera aussi spécialement dédié aux vérifications effectuées dans le cadre de la sécurité routière. Les bureaux libérés seront transformés en logements, le but étant de rapatrier tous les militaires au sein de la brigade. Le bâtiment sera mis en conformité avec les normes de sécurité et d'accessibilité et les appartements occupés par les gendarmes seront rénovés afin d'offrir de meilleures conditions de résidence à leur famille. Sont notamment prévus des travaux d'isolation et le remplacement des menuiseries extérieures.

Vaux et Pont-de-Veyle/Laiz. Un territoire jugé très étendu, qui a néanmoins

permis de rationaliser l'activité des gendarmes.

Laurent BOLLET

« Le pass sanitaire, qui devient le pass vaccinal, nous souhaitons pouvoir très rapidement l'abandonner »

Quelle est votre opinion sur la dépenalisation du cannabis ? Souhaitez-vous une lutte plus importante contre le phénomène d'économie souterraine liée aux trafics de drogue ?

« Je suis totalement opposé à la dépenalisation aussi bien qu'à la légalisation, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Parce que la drogue, c'est évidemment extrêmement nocif, pour la santé des personnes, et en premier lieu pour les jeunes. Il n'y a qu'à voir les ravages sur la déscolarisation, de la dépression, des maladies neurodégénératives. C'est aussi une des premières causes de morts sur la route - 500 morts par an - Désormais, lorsque les gendarmes ou les policiers font des contrôles routiers, ils trouvent plus de stupéfiants que d'alcool. Baisser les bras serait un très mauvais signal envoyé contre l'autorité, notamment parentale le canté publique et le travail



Gérald Darmanin, a accordé une interview exclusive à nos confrères du *Journal de Saône-et-Loire*.

Photo JSL/Ketty BEYONDAS

Quelle est votre stratégie pour enrayer les agressions d'élus, en recrudescence depuis la crise sanitaire et les crispations des anti-pass vaccinaux ?

« On a fait trois types de choses : en lien avec le ministre de

s'en prennent à des personnes dépositaires de l'autorité publique, je pense notamment aux élus ; ensuite, tous ces élus peuvent désormais prévenir beaucoup plus rapidement les services de police et de gendarmerie. Tous les élus ont leur numéro de téléphone rentré dans les bases du 17, et leurs appels sont priorités pour que les policiers et gendarmes arrivent beaucoup plus vite. Le troisième sujet, c'est la protection des élus, des maires et des mairies, des permanences parlementaires, et évidemment lors des manifestations ».

À la suite des attentats terroristes, puis dans le cadre des mesures prises face à la pandémie, certains ont l'impression que les restrictions de libertés n'en finissent plus et que l'état d'exception dans lequel vit la France depuis des années devient la règle. Ou en

liberté ? C'est le virus ! Ce ne sont pas les actions de tel ou tel gouvernement. D'ailleurs, je constate que dans toute l'Europe, des mesures similaires et parfois plus difficiles ont été prises. Je rappelle que l'année dernière, le président de la République a été l'un des seuls chefs d'État à ne pas reconfiner son pays, d'ailleurs en n'écouter pas une partie du monde médical. On disait à l'époque qu'il avait fait un pari : il a eu raison, il a protégé les libertés des gens. C'est le virus qui tue, qui nous empêche d'avoir une vie normale, qui attaque nos libertés, ce n'est pas l'intervention des pouvoirs publics.

Le pass sanitaire, qui devient le pass vaccinal, nous souhaitons pouvoir très rapidement l'abandonner. Les restaurateurs, les policiers et le ministre de l'Intérieur préféreraient tous faire autre chose que de devoir le vérifier ».

is, la santé publique et le travail
formidable que font les associa-
tions ».

ses, en lien avec le ministre de
la Justice, nous avons aggravé
les peines pénales pour ceux qui

amuse-tout en regardant
pensez-vous ?
« Mais qu'est-ce qui touche la

devoir le faire ?
**Propos recueillis par Damien
VALETTE et Laurent BOLLET**

01C12 - V1